

Soutien à la création et production d'œuvres d'animation - Aide à l'écriture

REGION SUD

Les dates limites de dépôt sont le 15 avril et le 30 septembre de chaque année.

Présentation du dispositif

Ce dispositif vise à soutenir l'écriture d'œuvres d'animation en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'aide est destinée à participer aux frais d'écriture ou de réécriture, de recherche d'archives et documentations, de repérage, d'interview, etc.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les sociétés de production déléguée disposant d'un code APE de production de films cinématographiques présentant des œuvres d'animation (long métrage ou audiovisuelle) et qui sont détentrices de la majorité des droits sur l'œuvre ou sont cosignataires des contrats de cession ou d'option de droits d'auteurs.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

L'aide est destinée à participer aux frais d'écriture ou de réécriture, de recherche d'archives et documentations, de repérage, d'interview, etc.

Le projet doit :

- générer des dépenses sur le territoire régional à hauteur de 100% du montant de la subvention,
- répondre à au moins 2 des 4 conditions suivantes :
 - l'auteur est fiscalement domicilié en région,
 - le projet a un lien géographique ou culturel fort avec le territoire,
 - la société de production déléguée dispose de son siège social en région ou d'un établissement stable en région depuis un an au moment de la demande
 - un projet précédent de l'auteur a obtenu une aide à la production de la Région Provence- Alpes-Côte d'Azur durant les 5 dernières années civiles échues.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de la subvention peut aller de 5 000 € à 7 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

L'aide est à déposer sur [la plateforme de dépôt en ligne](#).

Critères complémentaires

- Forme juridique
 - > Sociétés commerciales

Organisme

REGION SUD

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 MARSEILLE cedex 20
Téléphone : 04 91 57 50 57
Télécopie : 04 91 57 55 96

Déposer son dossier

- https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/page-intermediaire/soutien-a-la-creation-et-a-la-production-doeuvres-danimation?tx_eannuaires_pi2%5Bbacklink%5D=https%3A%2F%2Fwww.maregionsud.fr%2Fvos-aides%2Fdetail%2Fsoutien-a-la-creation-et-a-la-production-doeuvres-danimation&cHash=4a0701f6b5d04c335d2525768ff0ee85